



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRIPRENEURS (PRO'AGRIP)

Objectif :

Offrir aux Agripreneurs l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement technique et d'un encadrement à la création, la gestion d'une petite exploitation agricole et à la recherche d'un financement pour l'acquisition des équipements et matériels de production.

Cible :

Destiné aux demandeurs d'emploi dont l'âge varie entre 20 et 55 ans et qui souhaitent s'orienter vers l'agriculture.

Conditions :



- Avoir participé à la session de sensibilisation proposée par la Maison de l'Auto-Entrepreneur (MAE);
- Etre sélectionné(e) au concours de plans d'affaires ;
- Valider la formation dans le domaine agricole auprès d'une structure partenaire à la Maison de l'Auto-Entrepreneur.

Plafond du financement :



- Le montant sollicité au financement du PRO'AGRIP est plafonné à 5.000.000 F CFA ;

Mécanisme de prise en charge :



Le candidat au dispositif PRO'AGRIP est accompagné :

- A travers la formation dans le domaine agricole et à la gestion de son exploitation;
- Dans le processus de levée de fonds ;
- Pour l'ouverture d'un compte auprès du partenaire financier.

Durée :



La durée d'accompagnement est de 15 mois minimum dont :

- 06 mois de formation ;
- 09 mois de suivi post-installation.



Multipliez vos opportunités d'emploi

- 📍 **Libreville** (+241) 011 77 57 96/97 📍 **Franceville** (+241) 011 67 15 82
- 📍 **Port-Gentil** (+241) 011 56 04 88 📍 **Oyem** (+241) 011 98 66 13
- 📍 **Tchibanga** (+241) 011 82 06 60 📍 **Lambaréné** (+241) 065 16 81 21